



L'actualité du Territoire d'Énergie Orne - N° 12 - AVRIL 2022 / BIANNUEL

## Édito'

Le Territoire d'Énergie Orne s'est engagé dès 2016 sur les questions de mobilité durable en portant le projet de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le département. Aujourd'hui, le réseau 61mobility c'est plus d'une centaine de bornes accessibles 24/24 et 7j/7 sur le domaine public. Nous avons à cœur d'adapter ce service à l'évolution des pratiques, c'est pourquoi l'infrastructure a été récemment complétée par l'installation d'une borne très haute puissance qui permet la recharge de véhicules plus performants. Face au nombre croissant d'utilisateurs, les conditions d'utilisations et les tarifs ont également été repensés pour permettre au plus grand nombre d'accéder facilement à un point de charge.

Comme nous le constatons tous à différentes échelles, l'énergie est aujourd'hui sous tension. Les groupements d'achats d'énergies portés par le syndicat ont permis à nos adhérents de conserver des prix stables en gaz et de limiter à 40 % l'augmentation de l'électricité. Dans ce contexte mouvant, soyez assuré que le Territoire d'Énergie Orne met tout en œuvre pour défendre le service public de l'électricité et reste aux côtés des collectivités pour les épauler dans les défis actuels de la transition énergétique.

Je vous laisse parcourir cette lettre qui retrace en quelques pages, nos activités et objectifs.

Très bonne lecture à tous.



*Philippe Auvray*

Président du Territoire d'Énergie Orne



6 rue de Gâtel, 61250 Valframbert.  
02 33 32 83 13 - accueil@te61.fr

« Le service public de l'énergie et des réseaux dans l'Orne »

# Coordination du Plan Corps de Rue Simplifié PCRS.

Dans le cadre du décret anti-endommagement de 2012 régissant les Déclarations d'Intentions de Commencement des Travaux (DICT), les exploitants de réseaux ont l'obligation de géoréférencer avec précision leurs ouvrages. Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) est réglementairement le fond de plan le plus précis existant sur lequel devront être, à compter de 2026, localisés les réseaux sensibles (éclairage public, gaz, électricité) et non-sensibles (eau potable, assainissement, télécom). La mise en place du PCRS est une obligation pour les gestionnaires de réseaux.

L'objectif du PCRS ornaï : Fiabiliser les échanges entre partenaires pour réduire les risques d'accidents liés aux travaux à proximité des réseaux.



Le PCRS est une représentation graphique en 2D d'une partie du territoire. C'est un référentiel commun mutualisé qui doit permettre à chaque gestionnaire de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fond de plan unique et très précis.



## Obligation légale d'utilisation du PCRS pour les collectivités : 1<sup>er</sup> janvier 2026

### Le Te61 coordonne la mise en place du PCRS dans l'Orne

En tant qu'autorité publique locale compétente le Territoire d'Énergie Orne coordonne la mise en œuvre et la gestion du PCRS dans le département. Il propose aux collectivités et aux gestionnaires de réseaux d'adhérer au partenariat afin de minimiser les coûts de création du PCRS et d'homogénéiser les partages de données. Le syndicat prend à sa charge 20% du coût total de la mise en place du PCRS.

#### Dans l'actu :

En février 2022 les CDC Argentan INTERCOM et Andaine Passais ont rejoint le partenariat. Au total 8 CDC sont adhérentes.

### Les étapes de création du PCRS

1. Survol du territoire par avion pour la prise de photographies
2. Traitement des données
3. Restitution du PCRS



#### Comparatif de coût de mise en place du PCRS pour une collectivité



### CALENDRIER



### Le comité annuel de la CRIGE Normandie organisé à la maison de l'énergie.

Le Te61 a eu le plaisir de recevoir, le 25 novembre dernier, le comité annuel de coordination de la CRIGE Normandie.

Créée en 2015, la Coordination Régionale de l'Information Géographique en Normandie (CRIGE) est un partenariat entre des structures productrices, gestionnaires ou utilisatrices de l'information géographique. Le Territoire d'Énergie Orne est membre de ce réseau d'acteurs normands depuis 2017.

#### Déroulé de la journée

La matinée, consacrée à la présentation du rapport d'activité a été l'occasion de présenter le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2021 et d'échanger sur les perspectives. L'après-midi a été rythmée par un atelier sur le thème du changement climatique. Dans leur domaine de compétence, l'information géolocalisée, les participants ont proposé des idées d'actions pour atténuer ou s'adapter aux changements climatiques.





Les événements climatiques de 2019 avaient entraîné des chutes d'arbres sur le réseau électrique dans le quartier historique de Bagnoles-de-l'Orne. Ces incidents ont mis en évidence le risque lié à la présence d'arbres centenaires dans plusieurs parcs privés de ce secteur classé, c'est pourquoi la collectivité a fait le choix de lancer un programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux afin de les sécuriser. Les travaux du boulevard Lemeunier de la Raillière font donc suite à une première opération effectuée rue Chalvet, ils se sont achevés le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

*Des travaux réalisés en concertation avec la commune de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie et la CDC Andaine-Passais pour éviter les interventions multiples et ainsi mutualiser les coûts.*

Le Te61 a assuré le génie civil et la coordination de l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunications et a accompagné la collectivité dans la rénovation du parc d'éclairage public en proposant des solutions techniques LED répondant au style «belle époque». Ce chantier a été mutualisé en concertation avec la commune et la CDC qui, au-delà des travaux d'enfouissement propres au syndicat, ont pu bénéficier des tranchées pour normaliser des branchements en assainissements ou encore effectuer une réfection d'une partie du réseau de gaz qui n'était initialement pas prévue. En effet, les travaux ayant révélé l'état de vétusté du réseau gaz, les différents acteurs ont dû faire preuve de réactivité pour inclure son remplacement au cours du chantier.



Fiche technique

Les travaux ont débuté le 6 octobre 2020 et se sont achevés le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Ils ont été réalisés par l'entreprise OMEXOM.

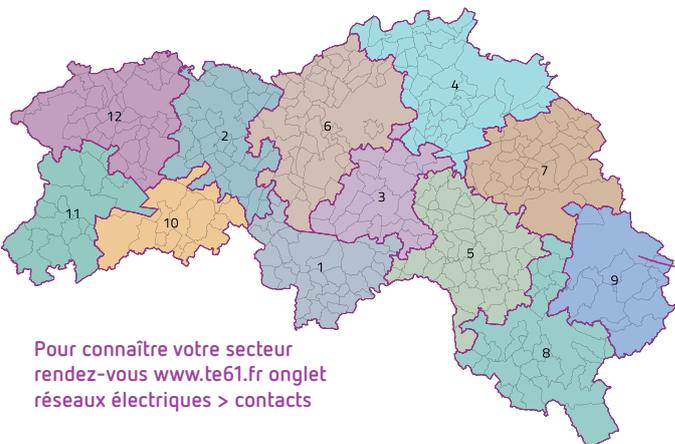
- **1673 mètres linéaires** de réseaux basse tension enfouis
- **62 candélabres posés** dans un esprit «belle-époque»
- **Pose de fourreaux télécoms (4294 ml)** afin d'anticiper le futur déploiement de la Fibre
- **Mutualisation des tranchées avec le service Eau Assainissement** de la ville pour normaliser des branchements en assainissements
- **Réfection de tronçon de réseau de gaz** au cours du chantier

Le Te61 a participé à hauteur de 358 800 € pour l'enfouissement du réseau électrique basse tension.



## Réseaux électriques : plus de 13M€ provisionnés pour les travaux 2022.

Le 2 février dernier, les élus du bureau syndical ont approuvé le montant de l'enveloppe dédiée aux travaux d'électrification. Celle-ci s'élève à plus de 13M€ pour l'année 2022 et elle sera répartie sur l'ensemble du département.



Pour connaître votre secteur rendez-vous [www.te61.fr](http://www.te61.fr) onglet réseaux électriques > contacts

### Une répartition budgétaire élaborée en concertation avec les élus

Des réunions de priorisations de travaux sont effectuées annuellement au sein des douze secteurs pour permettre de répartir cette enveloppe budgétaire. Ces moments d'échanges avec les délégués permettent d'évaluer les besoins de chaque territoire.

#### Répartition des montants par secteurs :

1 : 601 558 €	5 : 1 408 504 €	9 : 1 003 502 €
2 : 1 179 053 €	6 : 1 233 824 €	10 : 1 006 962 €
3 : 696 991 €	7 : 1 020 397 €	11 : 1 066 857 €
4 : 1 463 360 €	8 : 1 430 569 €	12 : 995 540 €

### Des chantiers audités par les services du FACÉ

Du 2 au 4 mars dernier, les services du Fonds d'Amortissements des Collectivités Électrifiées (Facé) ont audités 15 chantiers du Te61. Ce contrôle a permis de vérifier l'utilisation des subventions attribuées par l'État et a fait ressortir la bonne qualité des chantiers réalisés sur l'ensemble du territoire.

## Éclairage public

### VIMOUTIERS : Les travaux de remplacement des candélabres ont démarré.

Suite au transfert de la compétence éclairage public, le Territoire d'Énergie Orne a réalisé, pour le compte de la commune de Vimoutiers, un diagnostic précis du parc existant (étude des factures, analyse des puissances installées, état et natures des luminaires..) et a présenté aux élus des solutions concrètes pour pallier à certains systèmes énergivores. Suite à ces préconisations, la collectivité a fait le choix de remplacer 308 candélabres par des luminaires à LED qui généreront des économies d'énergies. Le Te61 assure la gestion technique et le suivi de ces travaux qui sont actuellement en cours.

Ces candélabres seront remplacés par des luminaires LED



**597 luminaires**  
qui représentent une consommation annuelle de **57 000 W**

**308** de ces luminaires remplacés par des LEDs pour une consommation totale annuelle de **21 560 W**

**70 000 kWh** économisés sur l'année

soit l'équivalent d'une consommation annuelle de **7 foyers !**

BILAN INITIAL DU PARC

TRAVAUX RÉALISÉS





Nouvelles conditions d'utilisation du service public de bornes de recharge pour véhicules électriques  
**61mobility**



Le 1<sup>er</sup> mars 2022, les nouvelles conditions du service de bornes de recharge pour véhicules électriques 61mobility sont entrées en application : explications.

Le Territoire d'Énergie Orne s'est engagé dès 2016 sur les questions de mobilité durable en portant le projet de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques dans le département. Aujourd'hui, le réseau 61mobility c'est plus d'une centaine de bornes de recharge publiques accessibles 24h/24 et 7 j/7 tous les 20 km environ.

**www.61mobility.fr** votre site dédié !



**Abonnez-vous au service en quelques clics !**

- Disposez d'un espace personnel (avec l'historique de vos consommations),
- Pré-réservez une borne de recharge en ligne,
- Bénéficiez de tarifs préférentiels (voir tableau ci-dessous).

*Une tarification qui s'adapte à l'évolution des pratiques*

Face à l'augmentation de la fréquentation du réseau et afin de fluidifier la disponibilité des points de charge aux usagers, la nouvelle tarification se base sur le temps passé. Ce système vise à inciter les utilisateurs à recharger leurs véhicules en fonction de leur besoin réel et ainsi de libérer le point de charge pour l'utilisateur suivant.



Consultez la cartographie du réseau avec la disponibilité des bornes en temps réel  
Payez directement votre recharge sur le site

**Les bornes sont également accessibles sans abonnement, par carte bancaire.**

**TARIFS**

Type d'utilisateurs	Abonnement	Borne accélérée	Borne rapide	Borne très haute puissance
<b>Abonné.es</b>	5 € / mois	0.40 € / 15 min entre 8h et 20h - 0.15 € / 15 min entre 20h et 8h	0.25 € / min	0.50 € par kWh  Le temps passé après la recharge complète du véhicule est facturé +0.50 € la minute de connexion.
<b>Paiement carte bancaire</b>	/	0.65 € / 15 min	0.30 € / min	

**9/11**

**La première borne très haute puissance inaugurée**

Le marché de l'automobile électrique ne cesse de croître, les voitures deviennent de plus en plus accessibles, performantes et leur autonomie est grandissante. Constatant une carence d'initiative privée sur l'implantation de bornes «ultra-rapides», le Te61 a souhaité adapter l'infrastructure aux nouveaux enjeux de la mobilité électrique en installant une borne très haute puissance, la première dans l'Orne. Le Président Philippe Auvray a eu le plaisir d'inaugurer, en présence d'élus locaux, le mardi 9 novembre 2021, cette première borne de recharge «très haute puissance» du réseau 61mobility située à l'extérieur de la maison de l'énergie.



Localisation : 6 rue de gâtel, 61250 Valframbert  
Types de prises : Type 2, Combo2, CHAdEMO  
Marque : SIEMENS, la première de ce type en France  
Coût de l'installation : 100 000 €



De gauche à droite : Gérard Lurçon, vice-président de la CUA, Sophie Douvry, conseillère départementale, Joaquim Pueyo, Maire de la ville d'Alençon et Président de la CUA, Philippe Auvray, Michel Génois, conseiller départemental.





STATION BIOGAZ NATUREL VÉHICULE DE LA MAISON DE L'ÉNERGIE :

La croix rouge française et la région Normandie ont rejoint le réseau de partenaires.

Depuis 2019, une station d'avitaillement Gaz Naturel Véhicule est implantée au sein de la maison de l'énergie. Cette installation privative fait écho à la volonté du syndicat d'utiliser le mix énergétique pour sa flotte de véhicules vers des solutions décarbonées et ainsi répondre à tous les besoins de mobilité. À ce jour, six véhicules du Te61 roulent au bioGNV.

La station est également mise à disposition, par le biais d'une convention, d'acteurs locaux comme des collectivités ou des entreprises désireux de rouler au GNV. Elle est accessible à ces membres 24h/24h et 7j/7.

Au 1/04/2022, le réseau d'utilisateurs compte 9 partenaires institutionnels ou professionnels.

### L'IRFSS Croix-Rouge Normandie

L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de Normandie de la Croix-Rouge a souhaité intégrer dans son parc régional un véhicule fonctionnant au BioGNV.

Ce choix s'intègre dans la stratégie nationale de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) de la Croix-Rouge française dont un des objectifs est de réduire son empreinte environnementale et de favoriser la mobilité durable.

Le partenariat avec le Te61 a été officialisé le 7 juillet 2021 (photo de gauche). En fonction du retour d'expérience, d'ici un an, d'autres véhicules GNV pourront y être intégrés.

### Le premier autocar scolaire GNV du réseau NOMAD mis en service dans l'Orne.

La Région Normandie et L'Epic Normand de Transports Publics Routiers (ENTPR) ont mis en exploitation le 10 janvier dernier, le premier autocar de transport scolaire (NOMAD) fonctionnant au GNV.

Ce véhicule d'une capacité de trente places permet de transporter les élèves habitant Saint-Gervais-du Perron, Vingt-Hanaps et Neauphe-sous-Essai vers les lycées et collèges de Sées. Il achemine également les élèves scolarisés en primaire à Saint-Gervais-du-Perron et Vingt-Hanaps. Cette première expérimentation a pour volonté de décarboner la mobilité des transports scolaires.

Une convention de partenariat a été signée entre le Te61 et l'ENTPR afin que l'autocar puisse s'avitailier à la maison de l'énergie.

Bertrand Deniaud, président de l'ENTPR Orne et vice-président de la Région Normandie et Philippe Auvray, Président du Te61 avitaillant le bus lors de la mise en service (photo de droite).



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



## BILAN 2021 DE LA STATION



**17 véhicules**  
ont utilisé la station tout  
au long de l'année  
**avec 727**  
avitaillements



**+90%**  
d'augmentation  
des avitaillements  
par rapport à 2020.



**92%**  
des avitaillements  
ont lieu entre  
7h et 18h.



**9 173 kg**  
de gaz consommé.

Parole d'utilisateur... Marc Pottier, Gérant de la Cave Henri IV



### Pourquoi avoir fait le choix de «rouler» au GNV ?

Cela fait trois ans que j'ai acheté mon véhicule professionnel, à l'époque l'utilisation du GNV comme carburant était encore méconnu du grand public. Je me suis beaucoup renseigné sur des sites spécialisés comme gaz-mobilite.fr où j'y ai d'ailleurs découvert le projet de création de la station du Te61 (en 2019). Au départ, j'ai tout de suite vu un aspect écologique mais également un aspect économique avec un coût d'avitaillement intéressant en comparaison d'autres carburants. À l'usage, un véhicule GNV offre aussi un grand confort avec une conduite extrêmement silencieuse. L'autonomie d'environ 150 à 300 km, selon le chargement du véhicule (avec un réservoir aux alentours de 18 kg), me permet d'effectuer mes trajets professionnels.

### Êtes-vous satisfait du partenariat avec le Territoire d'Énergie Orne ?

Je suis utilisateur de la station depuis sa création et j'en suis satisfait. Sa disponibilité 7j/7, 24/24 et son accès sécurisé permettent une souplesse d'utilisation. Le prix d'avitaillement reste intéressant et il faut souligner la fiabilité de cette installation par rapport à d'autres bornes en France qui présentent des pannes récurrentes.



## DÉMARRAGE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE ET DE SON RÉSEAU DE CHALEUR ASSOCIÉ.

Le chantier de construction de la chaufferie bois-énergie et du réseau de chaleur de Tourouvre-au-Perche a démarré le 1<sup>er</sup> mars 2022, zoom sur ce projet.



**DÉBUT DES TRAVAUX :** mars 2022

**FIN DES TRAVAUX :** automne 2022

> Objectif : mise en service pour la prochaine saison de chauffe.

### Rappel

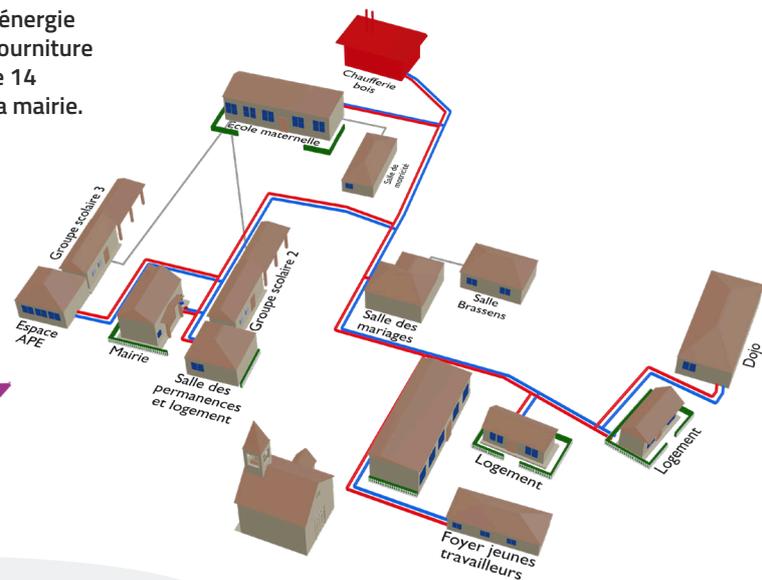
Les collectivités du département peuvent s'appuyer sur l'ingénierie du Te61 pour réaliser leurs chaufferies bois-énergie. Par transfert de la compétence «bois-énergie et réseaux de chaleur», le syndicat devient alors maître d'ouvrage et met en oeuvre de A à Z le projet, toujours en concertation avec la collectivité.

Dans un contexte de réflexion global d'aménagement et de restructuration de son centre-bourg, la municipalité de Tourouvre-au-Perche souhaitait trouver une solution pour centraliser les moyens de production de chaleur et ainsi alimenter plusieurs de ses bâtiments publics en énergies renouvelables.

La collectivité désirait valoriser son territoire et ses ressources, c'est pourquoi la solution bois-énergie a été retenue. Tourouvre-au-Perche a choisi de confier au Territoire d'Énergie Orne, la réalisation de cette chaufferie.

La chaufferie bois se substituera aux chaudières à énergie fossile et assurera, au moyen d'une énergie locale et renouvelable, la fourniture de chaleur pour un total de 14 bâtiments dont l'école et la mairie.

Plan de la chaufferie et du réseau de chaleur



## FICHE TECHNIQUE

La chaufferie sera construite aux abords du cimetière. Le bâtiment intégrera une toiture photovoltaïque. (photo de synthèse)

### LA CHAUFFERIE

Puissance

Chaudière bois déchiqueté : **220 kW**

Incluant la chaudière gaz de secours : **510 kW**

**130 tonnes** de bois / an soit **90% des besoins totaux**

Plus de **450 MWh** / an fournis soit l'équivalent de **45 000 litres de fioul**

### LE RÉSEAU DE CHALEUR

**450 mètres linéaires** de réseaux

**14 bâtiments** alimentés en chaleur dont l'école et la mairie

**10 sous-stations** créées pour se substituer aux chaudières fossiles

**Au total 4 000 m<sup>2</sup> pourront être chauffés !**



## AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉNERGIE : LE Te61 ANTICIPE LES ACHATS POUR MAÎTRISER LES COÛTS.

La relance économique mondiale du second trimestre 2021 a provoqué une tension sur tous les approvisionnements de matières premières. Les énergies n'ont pas échappé à ce phénomène, amenant tous les marchés européens d'énergie à des records de prix !

Dans ce contexte, le groupement d'achats d'énergies du Te61, et plus particulièrement le marché de fourniture d'électricité, a mis en œuvre autant que possible des solutions pour maîtriser au mieux cette inflation imprévisible. Ainsi, malgré une fourniture d'électricité basée en partie sur un prix ARENH, les prix se sont vus augmenter de 35% à 50% selon les types de contrats.

Des mesures gouvernementales ont été prises pour atténuer l'impact des hausses, avec diminution de la TICFE (ancienne CSPE), à compter des consommations du 1<sup>er</sup> février 2022, passant pour l'année 2022 de 22.5€HT/MWh à 1€HT/MWh.

Il faut noter également qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, des nouvelles disponibilités de l'ARENH sont prévues pour le reste de l'année, permettant ainsi une baisse des coûts de la fourniture d'électricité. Un avenant à la baisse est alors prévu pour le marché du Te61.

Pour optimiser les achats d'énergies, il faut acheter le plus longtemps en avance. Il est nécessaire de connaître le mieux possible ses futurs besoins d'électricité et de gaz naturel. En effet, les prix les moins chers sont les achats de fournitures à plus de deux ans (2024, 2025....).



**Dans ce contexte incertain, il est nécessaire que les collectivités adhérentes au groupement d'achats soient réactives aux sollicitations du Te61 afin d'obtenir la meilleure option d'achat.**



### ARENH :

Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique

### TICFE :

Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité

### CSPE :

Contribution au Service Public de l'Électricité

21/02/2022

### VISITE DU REBOURS GAZ D'ARGENTAN.

*Le 21 février 2022, le Te61 a eu le plaisir d'être accueilli par l'équipe de GRTgaz pour visiter le chantier de construction du premier rebours de gaz normand à Argentan.*

#### *Qu'est-ce qu'un rebours ?*

Avec le développement de la méthanisation, la production de biométhane local se développe. Cette production est principalement injectée sur le réseau de distribution de gaz local. Le volume de biométhane produit en continu par les unités de méthanisation peut parfois être supérieur aux besoins et à la consommation journalière d'une commune, en particulier l'été lorsque les consommations de gaz sont plus faibles.

Afin de ne pas entraîner un risque de saturation du réseau de gaz local ou l'arrêt des unités de méthanisation, l'installation d'un rebours permet de déclencher automatiquement le renvoi du surplus de biométhane vers le réseau de transport GRTgaz, pour l'acheminer vers des territoires voisins pour une consommation immédiate ou vers des stockages souterrains pour une consommation future.

Les élus et agents ont pu découvrir et ainsi mieux appréhender le fonctionnement technique de cette installation qui sera opérationnelle au printemps et inaugurée le 3 mai.



### Signature convention 2022-2026



### La Région Normandie et le Territoire d'Énergie Normandie (TEN) poursuivent leurs engagements en faveur de la transition énergétique.

La Région Normandie et les 5 syndicats d'énergies Normands rassemblés au sein du «Territoire d'Énergie Normandie» se sont réunis le 16 décembre dernier à l'Abbaye-aux-Dames pour acter ensemble les axes de leur coopération future en faveur de la transition énergétique.

Après la signature d'un premier accord de partenariat sur la période 2019-2021, ce nouvel engagement pour la période 2022-2026 formalise la volonté de la Région Normandie et des syndicats d'énergies de renforcer leurs actions communes pour agir ensemble sur l'animation, l'information et l'accompagnement des territoires dans leur transition énergétique, la sobriété et l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et le développement des mobilités bas-carbone.



## Le Territoire d'Énergie Orne renouvelle sa participation au programme Wi-Filles.

Initié par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), le programme «Wi-Filles» a pour objectif de faire découvrir à des jeunes filles du collège Louise Michel à Alençon des métiers techniques, industriels et numériques, afin d'élargir leurs perspectives d'orientation et de favoriser la mixité des métiers.

Tous les mercredis et durant trois mois, les «Wi-Filles» participent à des ateliers thématiques, des visites d'entreprises et d'écoles. Chaque collégienne est tutorée par une marraine issue du monde professionnel. La filleule est ainsi « coachée » et accompagnée pendant ce parcours.

Pour cette seconde édition, Dyhia TALEB, géomaticienne au sein du Te61, s'est portée volontaire pour être l'une des marraines. L'agent a fait la rencontre de sa filleule, Diane, lors du lancement de l'opération le 9 mars dernier.

Un atelier sera organisé à la maison de l'énergie le 4 mai prochain. L'occasion pour le groupe de découvrir la diversité des métiers exercés au sein du syndicat, casser les barrières sur des postes souvent connotés «masculins» et appréhender les secteurs d'avenir autour de la transition énergétique.

Wi FiLLES



## ILS ONT REJOINT L'ÉQUIPE DU Te61



Lucile est en charge de l'organisation de la vie syndicale : assemblée générale, bureau, comité de direction, elle apporte également un appui au service administratif.

**Lucile Cheron**

Assistante de direction



Guillaume est le référent des travaux d'électrification pour les collectivités situées autour des secteurs de L'Aigle, Longny-les-Villages et Bellême (secteurs 7,8,9).

**Guillaume Delery**

Chargé d'affaires

## LES ÉLUS APPROUVENT LE BUDGET

Le 22 février dernier, les élus du comité syndical se sont réunis en assemblée générale. Lors de cette séance, les délégués ont notamment approuvé la création de deux budgets annexes pour la réalisation de chaufferies bois-énergies pour les communes des Monts-d'Andaine et de Bretoncelles.

Les comptes administratifs et de gestion 2021, l'affectation des résultats 2021 et les budgets primitifs pour l'année 2022 ont été votés.



## #SHOWROOM DE L'ÉNERGIE Une belle reprise pour la visite des scolaires

Suite à l'allègement des restrictions sanitaires, les visites ont pu reprendre au showroom de l'énergie. Neuf classes de différents niveaux (lycées, collèges, primaires) ont été accueillies sur la période de mars-avril, pour visiter l'exposition dédiée à la méthanisation.

Cette exposition se termine fin juin, elle sera remplacée à la rentrée par une nouvelle thématique. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour inscrire des classes ! Pour rappel, les visites sont gratuites. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter notre animatrice : [camille.bougle@te61.fr](mailto:camille.bougle@te61.fr)



Visites